

**CONSEIL D'ECOLE n°2
21 mars 2019**

Présents :

Catherine FOUET (directrice de l'école maternelle), Emmanuelle FOUCHER (directrice de l'école élémentaire), Sylvie COURTIN, Karine GUILLOT, Marie PEROTTEAU (enseignantes) ;

Mesdames POUSSARD et BERNAUDEAU, monsieur COUTANT (conseillers municipaux en charge des affaires scolaires) ;

Mesdames BRIN Laure, DUBIN Nelly et DUPONT Audrey (représentantes titulaires des parents d'élèves de l'école élémentaire), mesdames FOUQUET Perrine, MARTINEAU Stéphanie et SARU Jennifer (représentantes suppléantes des parents d'élèves de l'école élémentaire) ;

Mesdames HAYE Nadège et COUE Aline (représentantes titulaires des parents d'élèves de l'école maternelle), madame MORNET Florence (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle).

Excusés :

Monsieur BOURGEOIS (DDEN) ; madame BAUCHY Magali (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle).

Ordre du jour :

- Effectifs actuels et prévisionnels pour la rentrée 2019
- Projets 2018/2019
- Sécurité
- Travaux et demandes émanant des écoles
- Questions diverses

1. Effectifs des écoles

En maternelle :

Actuellement :

- 2 élèves en Toute Petite Section
- 18 élèves en Petite Section (départ d'une élève début décembre)
- 15 élèves en Moyenne Section
- 15 élèves en Grande Section (13 départs en CP)

soit un effectif global de 48 élèves (+ les 2 TPS)

Prévisions pour la rentrée 2019 :

- 8 élèves potentiels en Petite Section
- 18 élèves en Moyenne Section
- 16 élèves en Grande Section

soit un effectif global prévisionnel de 42 élèves.

A titre informatif, il y a eu 8 naissances en 2017 (correspondant à la TPS).

En élémentaire :

- 17 élèves en CP
- 11 élèves en CE1 (une radiation en décembre)
- 14 élèves en CE2
- 11 élèves en CM1
- 13 élèves en CM2

soit un effectif global de 66 élèves. Effectif qui passera à 63 élèves après 3 radiations prévues fin mars.

Prévisions pour la rentrée 2019 :

- 13 élèves en CP
- 17 élèves en CE1
- 10 élèves en CE2
- 13 élèves en CM1
- 10 élèves en CM2

soit un effectif global prévisionnel de 63 élèves à la rentrée 2019.

A noter le départ de madame Corinne ANQUETIL, auxiliaire de vie scolaire, qui accompagnait un élève de CM2 à besoin éducatif particulier et l'arrivée de Mademoiselle Cloé BIDAUD en service civique du 1^{er} janvier au 5 juillet 2019.

2. Projets pour l'année :

Les enseignantes des deux écoles remercient la Municipalité et l'Association des Parents d'Elèves pour leurs nombreuses subventions, lesquelles permettent aux écoles de proposer de beaux projets aux élèves.

→ Ecole maternelle :

Nous travaillons cette année sur l'alimentation et la transformation des aliments. Nous exploiterons les ressources locales comme les chèvres, la fabrication du pain et la visite de la chocolaterie de Foussais-Payré, laquelle sera prise en charge financièrement par la coopérative scolaire de l'école. Nous terminerons ce projet par une journée à Coutières, le 27 mai, avec des ateliers sur le thème « Le goût a du sens », financée par l'Association des Parents d'Elèves.

- Film de Noël au CAC : « Arthur et la magie de Noël », deux courts métrages qui ont eu beaucoup de succès.
- Exposition de la MAIF sur les dangers domestiques en janvier.
- Le 11 février, concert à Coulonges avec les JMF pour les GS, les CP et tous les CE1 : « Mme Gascar, voix malgaches » - musiques du monde. Il s'agit d'un trio de deux hommes et une femme. Les entrées ont été subventionnées par l'Association des Parents d'Elèves.
- Les élèves ont déambulé déguisés dans les rues d'Ardin le 23 mars pour fêter le carnaval.
- Dans le cadre de la semaine de la maternelle, l'école sera ouverte aux parents de 9h à 11h30, les jeudi 11 avril et vendredi 12 avril. Ils pourront participer aux activités des élèves sur le thème « jouer pour apprendre » et participeront à un atelier de cuisine.
- L'Association des Parents d'Elèves prendra en charge l'achat de fleurs pour agrémenter le jardin de l'école.

→ Ecole élémentaire

- Le projet de fresque sur le thème du respect et de la citoyenneté a bénéficié de plusieurs interventions de la plasticienne Cathy DUVALS et touche à sa fin. L'équipe enseignante en profite pour remercier chaleureusement les employés municipaux pour leur aide matérielle (achat des plaques de bois et des peintures) et physique (fixation au murs des panneaux peints), les parents d'élèves pour leur collaboration et l'Association des Parents d'Elèves pour le financement de ce projet à hauteur de 1 250 €. Le projet se terminera au mois de juin par un vernissage.

- Suite à la disparition de la bibliothèque municipale, les trois classes sont inscrites au projet littéraire « Les Incorruptibles » et chaque élève votera en fin d'année pour son livre préféré. La participation financière à cette opération a été prise en charge par la Municipalité.

- Dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), les classes ont participé ou participeront à :

* Pour les CP-CE1 :

✧ des rencontres avec les classes de St Laurs et St Pompain, le 7 mai « Athlétisme » à Ardin et le 2 juillet à St Pompain (thème non défini).

✧ de deux actions : « Basket à l'école » qui s'est déroulé le 12 décembre et « Le Ptit Tour » (activité cycliste) qui se tiendra le 21 mai.

* Pour les CE1-CE2 :

✧ des rencontres avec les classes de St Pompain et Villiers en Plaine, dont une s'est déjà tenue en décembre sur le thème du handicap, l'autre étant prévue en fin d'année.

✧ de deux actions : « Handballons-nous » prévue le 7 mai et « Ptit Golf » le 4 juin au Golf de Mazières.

* Pour les CM1-CM2 :

✧ des rencontres avec les classes de CM1-CM2 de St Pompain et CE2-CM1-CM2 de St Laurs le 11 avril et durant la première semaine de juillet.

✧ de deux actions : « P'tit Golf » le 4 juin au Golf de Mazières et journée « Volley-ball » le 18 juin au stade Espinassou de Niort.

Nous rappelons que l'adhésion de l'école à l'USEP a été entièrement financée par l'APE (soit 596 €) que l'équipe enseignante remercie.

- Les élèves du CE1 au CM2 ont participé au concours académique de calcul mental.

- La classe de CP-CE1 est inscrite aux rituels d'Arts visuels et au défi scientifique départemental pour lequel les élèves ont brillamment réussi à fabriquer une lampe de poche.

- La classe des CE1-CE2 est inscrite aux rituels d'Arts visuels et au permis piéton (en partenariat avec la gendarmerie).

- Les élèves de CM1-CM2 ont participé au projet départemental « Défi messagerie », afin de valider des compétences informatiques en messagerie électronique, traitement de texte et logiciel de retouche d'images.

- Les élèves de CM1 et CM2 participent au projet « Booky Reviews » en sont en cours de production des chroniques littéraires destinées à présenter des albums anglophones à leurs camarades des autres classes du secteur de collège.

- la classe de CM1-CM2 dans le cadre de la liaison avec le collège a envoyé des énigmes mathématiques sous forme de capsules vidéo à une classe de 6^{ème} du collège. Ces derniers leur avaient envoyé auparavant des problèmes de construction géométriques. Les élèves de CM se sont rendus au collège dans le cadre de la semaine des mathématiques pour un défi-maths le 11 mars dernier.

- les élèves de CM2 seront accueillis le jeudi 13 juin toute la journée au collège dans le cadre de la liaison CM2-6^{ème}.

3. Compte-rendu des différents exercices de sécurité

* En maternelle :

Le second exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 13 mars à 9h et a duré 1'. Les élèves ont été très réactifs et se sont bien comportés.

* A l'élémentaire :

Le second exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 8 mars à 14 h 15 et a duré 1'11, sans aucune difficulté.

4. Travaux et demandes divers émanant des écoles

Les enseignantes des deux écoles remercient l'équipe d'employés municipaux pour leur diligence à répondre à toutes leurs sollicitations.

→ Ecole maternelle

Les portes d'entrées vont être sécurisées afin d'éviter les pincements de doigts.

La barrière se trouvant derrière l'école va être sécurisée.

• *Demande émanant de l'école :*

Les enseignantes demandent à ce que les draps du dortoir soient lavés à chaque période de vacances, pour des raisons évidentes d'hygiène. Après discussion, il est décidé que leur lavage sera pris en charge par les familles à partir de la rentrée prochaine, les draps et couvertures étant toujours fournis par la Mairie.

La directrice demande à avoir un cahier de sécurité où seront consignées les diverses interventions des professionnels (vérification des extincteurs, prélèvements d'eau, avis des commissions de sécurité...).

→ Ecole élémentaire

La sonnette du portail donnant sur le parking côté mairie va être réparée.

Les « grooms de porte » sur les portes d'entrées des deux bâtiments des classes vont être posés.

• *Demande émanant de l'école :*

L'école a fait une demande à la Municipalité de réhabilitation de la bibliothèque de l'école en débarrassant la pièce des outils informatiques obsolètes pour les remplacer par du mobilier adéquat : présentoir de livres, poufs et cubes pour s'asseoir. La demande a été acceptée.

5. Points divers

Les représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecoles ont soulevé deux questions :

- Il a été demandé aux enseignantes de l'école élémentaire d'éventuellement mettre les devoirs sur le site Internet de l'école. Celles-ci ont répondu par la négative d'une part car la procédure de mise en ligne d'informations sur le site est très longue et fastidieuse et d'autre part les devoirs sont amenés à être modifiés en cours de semaine selon l'avancée des enseignements en classe.

- Ont été également évoqués des questionnements sur le temps de service à la cantine, trop long pour les élèves de l'élémentaire, ainsi que sur la quantité de nourriture. La Municipalité évoquera ces points avec le personnel de cantine. Un autre mode de fonctionnement pourrait être envisagé.

La directrice de l'école élémentaire tient à souligner que les problèmes de sécurité concernant le stationnement du côté du parking de la Mairie sont à nouveau à l'ordre du jour. Certains parents, lors de la sortie des classes, stationnent hors des cases et d'une part empêchent l'arrivée potentielle des secours et d'autre part rendent insécures les déplacements des élèves partant à pied.

Pour les écoles
Mme FOUET

Mme FOUCHER

Pour la Mairie
Pour le Maire Absent,
L'Adjoint délégué
Philippe CLÉMENT



Pour les parents d'élèves